



## Liste de contrôle - Ouverture d'un compte de Fonds Série e TD

Le présent formulaire peut être utilisé par tout client actuel de TD Canada Trust uniquement pour ouvrir un compte de Fonds Série e TD de type régime enregistré d'épargne-retraite ou personnel non enregistré. Pour convertir un compte de Fonds Mutuels TD en compte de Fonds Série e TD, veuillez utiliser le formulaire de conversion. Le formulaire doit être paraphé là où des changements sont apportés, le cas échéant. Pour tout autre type de compte de Fonds Mutuels TD, y compris un compte d'épargne libre d'impôt, rendez-vous dans une succursale TD Canada Trust.

### Marche à suivre pour remplir les documents

- Demande d'ouverture de compte et Profil d'investisseur du client
  - Il faut remplir les deux documents afin d'ouvrir un compte de Fonds Série e TD. Cela vous aidera à déterminer votre profil d'investisseur et la répartition optimale de l'actif de votre portefeuille.
  - Pour les questions 6 à 11 du questionnaire du Profil d'investisseur du client, assurez-vous d'encrer la lettre correspondant à votre réponse en plus de calculer les points qui y sont associés.
  - Si des changements ont été apportés à la demande, veuillez apposer vos initiales à côté de chaque modification.
  
- Déclaration d'acceptation
  - Une déclaration d'acceptation signée est obligatoire et constitue votre consentement aux conditions régissant le compte de Fonds Série e TD.
  
- Veuillez indiquer votre numéro de compte TD Canada Trust ou TD Fonds Mutuels dans l'espace prévu.
  
- Déclaration d'identification de tiers (le cas échéant)

Vous ne devez remplir la Déclaration d'identification de tiers que si vous répondez par « OUI » à la question de la section 1 de la demande d'ouverture de compte : « Une personne autre que le ou les titulaires du compte fera-t-elle des dépôts fréquents dans le compte ou tirera-t-elle un avantage financier du compte? » (autre que le titulaire ou le bénéficiaire du compte mentionné dans la demande).
  
- Afin de prévenir les retards, veuillez remplir correctement, signer et parapher toutes les sections appropriées.

Veuillez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

Administration des Fonds Série e TD  
Liberty Centre  
3500, Avenue Steeles Est,  
Tour 1, 1 étage  
Markham (Ontario) L3R 0X1

### Toutes les demandes sont soumises à l'approbation des Services d'investissement TD inc.

Si vous avez besoin d'aide à tout moment du processus, allez à [www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/tdeseriesfunds/account.jsp](http://www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/tdeseriesfunds/account.jsp) et cliquez sur le bouton « Contactez-nous » sur la barre de navigation à droite.

En règle générale, nous ouvrirons votre compte deux jours ouvrables après la réception de votre demande remplie et signée. Dès que votre demande aura été traitée, vous recevrez par courriel une confirmation détaillée qui comprendra des renseignements sur la façon d'accéder à votre nouveau compte.



# Services d'investissement TD inc.

## Demande d'ouverture de compte de Fonds Série e TD

### Réservé à la succursale

N° de compte de Fonds Mutuels TD \_\_\_\_\_

Nom du représentant en fonds mutuels<sup>1</sup> \_\_\_\_\_

Code du repr. \_\_\_\_\_

N° de la succursale \_\_\_\_\_

### Cochez une seule case :

- Régime d'épargne-retraite (RER)  
 Compte personnel (non enregistré)  
 Compte conjoint non enregistré (le codemandeur doit remplir les sections 2, 6 et 7)

### Conjoint

- Oui  
 Non

Compte Fonds Mutuel TD \_\_\_\_\_

Compte TD Canada Trust \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

## 1. Renseignements sur le demandeur

- M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Autre \_\_\_\_\_  Homme  Femme

Nom \_\_\_\_\_

N° d'assurance sociale \_\_\_\_\_ **OBLIGATOIRE** Prénom \_\_\_\_\_ Initiales \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_ **OBLIGATOIRE** Nom de famille \_\_\_\_\_

N. B. : Le demandeur doit être majeur.

Le gouvernement fédéral exige que vous fournissiez votre numéro d'assurance sociale (NAS). La loi exige que vous nous fournissiez votre NAS afin de nous permettre de remettre à l'Agence du revenu du Canada des rapports sur les revenus provenant de vos placements.

### Langue de correspondance

- Français  
 Anglais

(si résident du Québec, voir la section 7)

Note : Les comptes de SITD ne sont offerts qu'aux résidents canadiens.

Adresse permanente \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Numéro de personnes à charge \_\_\_\_\_

Téléphone (domicile) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Téléphone (travail) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Adresse électronique (**obligatoire pour les comptes de Fonds Série e TD**) \_\_\_\_\_

Veuillez remplir la partie suivante si l'adresse postale est différente de celle ci-dessus.

Adresse \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_ Date d'entrée en fonction \_\_\_\_\_ Type d'entreprise \_\_\_\_\_

Mois/Année

Adresse de l'employeur \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Emploi occupé \_\_\_\_\_

Précisez l'objectif principal du compte (Choisir une des options suivantes) :  Épargne-retraite  Achat spécial (auto/maison)  Placements/épargne  Frais de scolarité  fonds de vacances ou de voyage  Dépenses courantes/frais de subsistance ou Fiducie

Avez-vous emprunté de l'argent pour faire un placement dans ce compte?  Oui  Non

**En utilisant des fonds empruntés pour financer l'achat des titres, vous courez un plus grand risque qu'en payant avec de l'argent comptant. Si vous empruntez de l'argent pour acheter des titres, vous êtes tenu responsable de rembourser le prêt et de payer de l'intérêt comme l'exigent les conditions, même si la valeur des titres diminue.**

Je confirme/Nous confirmons avoir lu cette déclaration. (Veuillez parapher.) Demandeur  \_\_\_\_\_ Conjoint demandeur ou codemandeur  \_\_\_\_\_

Une personne autre que le ou les titulaires du compte fera-t-elle des dépôts fréquents dans le compte ou tirera-t-elle un avantage financier du compte?  Non  Oui (Veuillez remplir le formulaire n° 592019, Déclaration d'identification de tiers.)

## 2. Compte conjoint de Fonds Série e TD non enregistré

Vous voulez ouvrir un compte conjoint avec gain de survie avec

Pour ceux qui habitent au Québec, veuillez choisir la personne (Droit de survie ne sont pas offerts au Québec.) que vous êtes joint avec  époux  non-conjoint

- M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Autre \_\_\_\_\_

qui est \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Initiales \_\_\_\_\_ Nom de famille \_\_\_\_\_

N° d'assurance sociale \_\_\_\_\_ **OBLIGATOIRE** Date de naissance \_\_\_\_\_ **OBLIGATOIRE** Note : Le demandeur doit être majeur.

Lien de parenté

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ Numéro de personnes à charge \_\_\_\_\_

Vous confirmez par les présentes que les parts des fonds et des portefeuilles doivent appartenir à chacun de vous en tant que propriétaires conjoints et non copropriétaires sans gain de survie, et nous sommes par la présente autorisés à obéir aux directives relatives au régime émanant d'un seul d'entre vous. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés. Le compte conjoint avec gain de survie n'est pas offert au Québec. Vous, le codemandeur, confirmez par les présentes que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans Profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.

### Connaissance des placements

- Limitée  
 Moyenne  
 Supérieur à la moyenne  
 Approfondie

### Valeur du portefeuille

- Moins de 25 000 \$  
 25 000 \$ - 49 999 \$  
 50 000 \$ - 99 999 \$  
 100 000 \$ - 499 999 \$  
 500 000 - 999 999 \$  
 Plus de 1 000 000 \$

### Valeur Nette personnelle

Indiquez les valeurs suivantes :

Actifs liquides \$ \_\_\_\_\_  
 + Actifs non liquides \$ \_\_\_\_\_  
 = Actif total \$ \_\_\_\_\_  
 - Passif total \$ \_\_\_\_\_  
 = Valeur nette personnelle approximative \$ \_\_\_\_\_

### Revenu annuel personnelle

- Moins de 25 000 \$  
 25 000 \$ - 49 999 \$  
 50 000 \$ - 74 999 \$  
 75 000 \$ - 125 000 \$  
 Plus de 125 000 \$

### Âge

\_\_\_\_\_ ans

Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement le type de placements que vous détenez actuellement ou que vous avez déjà détenus?

- Peu ou pas de placements  Principalement des CPG ou des dépôts à terme  
 Principalement des obligations ou des fonds communs de placement à revenu  Principalement des actions ou des fonds communs de placement d'actions  
 Une combinaison de placements ou de fonds communs de placement constitués de titres du marché monétaire, d'obligations et d'actions

Employeur \_\_\_\_\_ Date d'entrée en fonction \_\_\_\_\_ Type d'entreprise \_\_\_\_\_  
Mois/Année

Adresse de l'employeur \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Emploi occupé \_\_\_\_\_

Précisez l'objectif principal du compte (Choisir une des options suivantes) :  Épargne-retraite  Achat spécial (auto/maison)  Placements/épargne  Frais de scolarité  
 fonds de vacances ou de voyage  Dépenses courantes/frais de subsistance ou Fiducie

### 3. Veuillez remplir la présente section pour votre régime enregistré

#### a) Pour établir un RER de conjoint(e) ou conjoint de fait

Votre conjoint ou conjoint de fait, dont le nom et les renseignements personnels sont indiqués ci-dessous, déclarera ces cotisations au RER à titre de déduction.

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Autre \_\_\_\_\_  
Prénom Initialiales Nom de famille  
N° d'assurance sociale \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Année Mois Jour

#### b) Désignation d'un bénéficiaire (ne s'applique pas aux résidents du Québec)

L'espace ci-dessous peut servir à désigner un bénéficiaire pour votre régime advenant votre décès.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom Initialiales Nom de famille Lien de parenté

Note : La désignation d'un bénéficiaire est assujettie aux lois applicables. La désignation d'un bénéficiaire pour un demandeur qui est résident du Québec ne peut se faire que par testament ou contrat de mariage. Veuillez discuter de cette désignation avec votre conseiller juridique. Le bénéficiaire désigné ici ne sera pas automatiquement révoqué ou modifié en cas de mariage ou de divorce ultérieur. Pour nommer un nouveau bénéficiaire en cas de mariage ou de divorce ultérieur, vous devez faire une nouvelle désignation.

### 4. Renseignements bancaires

Veuillez fournir les renseignements sur votre compte bancaire ci-dessous de TD Canada Trust. Si vous n'êtes PAS titulaire d'un compte de TD Canada Trust, un spécimen de chèque doit être joint à la demande.

Si vous demandez d'ouvrir un compte conjoint de Fonds Mutuels TD non enregistré, le compte doit être détenu par chacun des codemandeurs.

N° de domiciliation de la succursale \_\_\_\_\_ N° de l'institution \_\_\_\_\_ Numéro du compte en \$ CA # \_\_\_\_\_

Nom du ou des titulaires du compte \_\_\_\_\_

N° de domiciliation de la succursale \_\_\_\_\_ N° de l'institution \_\_\_\_\_ Numéro du compte en \$ US # \_\_\_\_\_

Nom du ou des titulaires du compte \_\_\_\_\_

**Comptes non enregistrés seulement** (Si aucune case n'est cochée, le revenu de placement sera réinvesti automatiquement.)

Cochez une case :  Le revenu de placement sous forme de dividendes et d'intérêts sera automatiquement réinvesti.

Le revenu de placement doit être déposé dans mon compte bancaire.

Le montant du revenu de placement doit être envoyé par chèque à l'adresse indiquée à la section 1.

### 5. Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels

Vous acceptez que nous puissions, au moment de commencer une relation avec nous et durant le cours de cette relation, recueillir, utiliser ou divulguer vos renseignements personnels de la manière prévue dans la Convention sur la confidentialité des renseignements personnels (que se trouve dans la brochure Convention et document d'information Services d'investissement TD inc.) et sur td.com, y compris mais sans s'y limiter, aux fins suivantes : vous identifier, vous servir, comprendre vos besoins financiers, assurer notre protection et la vôtre contre la fraude et les erreurs, nous conformer aux exigences législatives et réglementaires, et vous offrir des produits et des services par téléphone, par télécopieur et par dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par Internet, par la poste, par courriel ou par d'autres moyens.

*Vous pouvez vous procurer notre Code de protection de la vie privée, « Respect de la confidentialité », ou prendre connaissance de votre droit de refuser ou d'annuler le présent consentement, y compris votre choix de ne pas être joint dans le cadre d'offres de produits ou de services, en communiquant avec votre succursale ou en composant le 1-800-895-4463.*

**Vous avez lu la déclaration Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels et vous convenez de ce qui suit :**

Nous pouvons partager les renseignements au sein du Groupe Banque TD

Nous ne pouvons pas partager les renseignements au sein du Groupe Banque TD, sauf quand c'est raisonnable pour vous offrir des services relatifs à votre compte.

### 6. Renseignements importants à l'intention des clients

Services d'investissement TD inc. (« SITD ») est une société distincte et une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (« La Banque TD »).

**Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion; leur valeur fluctue. SITD n'est pas responsable des activités que mènent ses représentants pour le compte de La Banque TD. La Banque TD n'est pas responsable des activités que mènent ses employés pour le compte de SITD.**

La Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») versera aux SITD une commission de suivi tant et aussi longtemps que vous détiendrez vos Fonds Mutuels TD. Cette commission est liée aux services et aux conseils qui vous sont fournis.

**Vous avez lu les Renseignements importants à l'intention des clients et, par la présente, en accusez réception.**

Demandeur  Oui Codemandeur  Oui

Vous reconnaissez que ce compte sert à des fins de placement.

## 7. Demande, autorisation, déclaration et enregistrement de votre régime d'épargne-retraite

Sauf indication contraire, dans la présente demande et dans nos autres documents, les termes « vous », « vos », « votre » et « vôtre » désignent le demandeur (et tout codemandeur ou autre personne ayant autorité sur le compte). Les termes « nous », « notre » et « nos » désignent Services d'investissement TD inc. (SITD) et/ou le Groupe Banque TD\*.

Vous reconnaissez par la présente que nous vous ferons parvenir le document Convention et document d'information des SITD dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de la première cotisation, qui comprend ce qui suit : déclarations de fiducie des régimes enregistrés, Convention de relation avec le client, Risques d'emprunter pour investir, Fermeture d'un compte, Engagement à l'égard de la confidentialité et Procédure de traitement des plaintes.

En signant le présent formulaire, j'accepte les modalités énoncées dans le document Convention et document d'information des Services d'investissement TD (SITD) et confirme que les renseignements fournis aux SITD relativement à ce compte ou à ce régime sont exacts et complets, y compris les renseignements que j'ai fournis sur la personne autorisée à effectuer des opérations dans ce compte. Les SITD se réservent le droit de demander des renseignements mis à jour sur le client ou des renseignements à l'appui supplémentaires à tout moment.

Vous convenez que les souscriptions de fonds communs de placement sont faites selon les conditions décrites dans le prospectus et qu'elles doivent être approuvées par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). GPTD se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant sa réception.

Vous reconnaissez que pour notre protection mutuelle, SITD enregistrera toutes les conversations téléphoniques par lesquelles vos ordres sont donnés.

**Si vous demandez d'ouvrir un compte en fiducie, vous convenez de ce qui suit :** vous êtes responsable envers nous de toutes les obligations découlant du compte à titre personnel et non à titre de fiduciaire, de mandataire ou autre;

nous ne sommes pas tenus de respecter les conditions de quelque fiducie que ce soit, qu'elles soient écrites, verbales, implicites, établies par interprétation ou autres, et il vous incombe à vous seul de veiller au respect de toute restriction de la fiducie et de toute loi applicable;

vous nous indemniserez en cas de perte, de réclamation, de dommages, d'obligations et de dépenses de tout genre découlant de l'exploitation du compte;

vous ne nous avez pas demandé un avis juridique ou fiscal relatif au compte et vous assumez seul la responsabilité de consulter vos propres conseillers professionnels pour vous assurer que le compte correspond à vos besoins et objectifs;

lorsque le compte est ouvert par deux personnes ou plus, nous sommes autorisés par la présente à accepter des ordres donnés par n'importe quelle de ces personnes ou par l'ensemble de celles-ci.

**Si vous faites une demande d'ouverture de compte non enregistré conjoint avec droit de survie (Les comptes conjoints avec droit de survie ne sont pas offerts au Québec) :** Vous déclarez détenir un intérêt à l'égard du compte conjoint en tant que propriétaire conjoint avec droit de survie et non en tant que propriétaire conjoint sans droit de survie (tenants-in-common). Advenant votre décès, l'intérêt bénéficiaire dans le compte conjoint sera transmis en entier au titulaire survivant du compte conjoint selon les mêmes conditions applicables auparavant, sans libérer, de quelque façon que ce soit, la succession de la personne décédée de la responsabilité conjointe et solidaire du titulaire de compte décédé. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés.

En nous demandant d'ouvrir un compte conjoint, vous nous donnez des directives irrévocables de payer sur demande le solde du compte au(x) titulaire(s) survivant(s) du compte conjoint lors de votre décès, sans procéder à d'autres enquêtes quant à toute réclamation de tiers, y compris vos héritiers, liquidateurs de succession, fiduciaires de succession, administrateurs, ayants cause du titulaire de compte décédé ou tout autre tiers, et sans reconnaître de telles réclamations.

Vous, le codemandeur, confirmez par la présente que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans le profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.

**Demande d'enregistrement d'un régime d'épargne-retraite de Fonds Mutuels TD À La Société Canada Trust (« le fiduciaire ») :** Par la présente, vous demandez au fiduciaire de demander l'enregistrement de votre régime d'épargne-retraite (le « régime »), en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Vous reconnaissez que toutes les mentions, dans la Déclaration de fiducie, de la demande d'ouverture de compte ou du régime doivent être lues et comprises comme désignant la présente demande. Vous reconnaissez en votre nom propre et au nom de vos héritiers, liquidateurs et administrateurs successoraux être lié par les modalités du régime. Toutes les cotisations au régime sont investies par le fiduciaire selon vos directives et détenues dans votre compte, le tout conformément aux modalités du régime. Vous reconnaissez que tous les montants reçus par vous ou votre conjoint(e) ou conjoint de fait et provenant du présent régime sont imposables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des opérations à court terme lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Veuillez consulter le prospectus ou vous renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez.

\* Le Groupe Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres.

X

Signature du demandeur/rentier

Date

X

Signature du codemandeur (le cas échéant)

Date

X

Signature du conjoint cotisant (pour les RÉR de conjoint seulement)

Date

### Réservé à la succursale

Signature du représentant en fonds mutuels \_\_\_\_\_ Code du repr. [ ]

Signature du directeur de la succursale \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Code du directeur [ ]

N° de téléphone de la succursale \_\_\_\_\_

#### Liste de contrôle

- Profil d'investisseur du client (formulaire n° 521895) - **OBLIGATOIRE**
- Formulaire de transaction (formulaire n° 595739) - **Pour les montants forfaitaires et les PAP, veuillez remplir ce formulaire.**
- Pour les transferts à un compte de Fonds Mutuels TD (le cas échéant, annexer les formulaires de transfert appropriés et une copie du dernier relevé).
- Utilisation des renseignements (assurez-vous d'avoir fait la mise à jour dans L'Informateur).

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. et sont offerts par l'intermédiaire de Services d'investissement TD inc. (SITD), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus auprès de votre courtier et le lire attentivement avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts et ne sont ni garantis ni assurés. Leur valeur fluctue souvent et rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par titre à un taux constant, ni que le montant intégral de votre placement vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

<sup>1</sup> Les représentants en fonds mutuels des Services d'investissement TD Inc. offrent des fonds communs de placement au sein de TD Canada Trust.

Les questions suivantes nous permettront de comprendre votre situation financière et vos objectifs financiers. Si vous avez plus d'un objectif, comme la retraite, l'éducation de vos enfants ou une nouvelle maison, veuillez remplir un questionnaire distinct pour chaque objectif.

Les énoncés de ce questionnaire qui sont écrits en **bleu** ont pour but de nous permettre de bien comprendre vos réponses à certaines des questions ci-dessous. Si un ou plusieurs de ces énoncés s'appliquent à vous, veuillez suivre les directives fournies à la suite des énoncés.

Aux questions 6 à 11, veuillez vous assurer d'encercler le nombre correspondant à votre réponse en plus d'inscrire votre pointage.

Quel montant voulez-vous investir aujourd'hui? Montant forfaitaire  \$

Plan d'achat préautorisé (PAP)  \$

## A. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les questions suivantes nous permettront d'obtenir des renseignements importants concernant votre situation financière actuelle et vos connaissances en matière de placement, afin de nous assurer que les recommandations que nous formulons sont adaptées à vos besoins.

### 1. Je décrirais ma compréhension du placement comme étant :

- Limitée** : Je ne comprends pas grand-chose du placement.
- Moyenne** : Je comprends les différences entre les CPG, les obligations et les actions.
- Supérieure à la moyenne** : Je comprends le fonctionnement des marchés de capitaux et des différents types de placements.
- Approfondie** : J'ai une très bonne compréhension du placement; je comprends le rapport risque-rendement associé aux placements du marché canadien et des marchés étrangers.

### 2. Quelle est la valeur approximative de tous vos comptes de placement, y compris vos placements détenus auprès d'autres institutions?

- Moins de 25 000 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$
- 50 000 \$ - 99 999 \$
- 100 000 \$ - 499 999 \$
- 500 000 \$ - 999 999 \$
- Plus de 1 000 000 \$

### 3. Votre valeur nette personnelle est calculée en ajoutant vos actifs liquides estimés (placements, espèces) et vos actifs non liquides estimés (biens immobiliers), puis en soustrayant votre passif total estimé (prêt hypothécaire, prêt-auto).

#### Indiquez les valeurs suivantes :

Actifs liquides \_\_\_\_\_ \$  
 + Actifs non liquides \_\_\_\_\_ \$  
 = **Total des actifs** \_\_\_\_\_ \$  
 - Total du passif \_\_\_\_\_ \$

= **Valeur nette personnelle approximative** \_\_\_\_\_ \$

▶ Si votre valeur nette est de 0 \$ ou moins, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation.

- Je commence à investir et mon horizon de placement s'inscrit à long terme.
- J'ai un niveau élevé de revenu et la capacité de faire face à des pertes éventuelles.
- Je peux faire face à une diminution de la valeur de mes placements, car \_\_\_\_\_

### 4. Quel est votre revenu annuel personnel?

- Moins de 25 000 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$
- 50 000 \$ - 74 999 \$
- 75 000 \$ - 125 000 \$
- Plus de 125 000 \$

### 5. Quel est votre âge actuel?

\_\_\_\_\_ ans

▶ Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et que vous avez indiqué un revenu annuel inférieur à 25 000 \$, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation.

- J'ai une valeur nette en liquidités élevée.
- J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.
- Ce compte constitue une petite partie de mon portefeuille.
- Autre \_\_\_\_\_

## B. OBJECTIF DU PORTEFEUILLE

Les questions suivantes nous permettront de déterminer votre objectif de placement pour ce compte. Il pourrait s'agir de préserver le capital, de générer un revenu de placement ou de faire fructifier votre placement.

### 6. Lequel des énoncés ci-dessous définit le mieux votre objectif de placement pour ce compte?

- a. Je n'ai pas besoin de faire croître mon placement, mais je tiens à préserver sa valeur et à pouvoir accéder aux fonds rapidement. . . . . **profil Sécurité**
- b. J'ai seulement besoin d'obtenir un revenu et de limiter les fluctuations en valeur de mon placement. . . . . **2 points**
- c. Je pourrais avoir besoin de tirer un certain revenu de mon placement, mais j'aimerais aussi le faire croître. . . . . **4 points**
- d. Je cherche la croissance et je n'ai pas besoin de beaucoup de revenu pour le moment. . . . . **8 points**
- e. Mon unique objectif est de maximiser la croissance. . . . . **12 points**

▶ Si vous avez sélectionné la réponse « a » à la question 6, un profil d'investisseur de type « Sécurité » vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

### 7. Dans quelle mesure est-il important qu'une partie de la valeur de votre compte soit investie dans des placements qui fluctuent peu?

- a. Essentiel. . . . . **0 point**
- b. Très important. . . . . **0 point**
- c. Important. . . . . **2 points**
- d. Plus ou moins important. . . . . **4 points**
- e. Pas important. . . . . **8 points**

▶ Si vous avez répondu « d » ou « e » à la question 6 ET « a » ou « b » à la question 7, il y a incohérence dans vos objectifs. Veuillez revoir vos réponses ou sélectionner l'une des options suivantes.

- Je comprends qu'un portefeuille de croissance peut ne pas comporter de placements à faible risque et ceux-ci sont moins importants pour moi que l'objectif de placement global de ce compte.
- Autre \_\_\_\_\_

## C. HORIZON DE PLACEMENT

Votre horizon de placement correspond à la période de temps nécessaire pour atteindre vos objectifs. Il se compose de deux parties :

- I. période de temps pour épargner en vue de votre objectif
- II. période de temps pour dépenser ou pour retirer les fonds

### 8. a) Pendant combien d'années prévoyez-vous épargner avant de commencer à retirer des fonds de ce compte?

- a. J'ai cessé d'épargner. . . . . **1 point**
- b. Moins de 3 ans. . . . . **1 point**
- c. De 3 à 5 ans. . . . . **3 points**
- d. De 6 à 10 ans. . . . . **7 points**
- e. Plus de 10 ans. . . . . **10 points**

(suite à la page suivante)

## C. HORIZON DE PLACEMENT (suite)

8.b) Après avoir atteint votre objectif d'épargne, indiquez le nombre approximatif d'années que vous prévoyez faire des retraits:

- a. Je ne prévois pas retirer de fonds ..... **8 points**  
 b. Moins de 3 ans ..... **0 point**  
 c. De 3 à 5 ans ..... **1 point**  
 d. De 6 à 10 ans ..... **4 points**  
 e. Plus de 10 ans ..... **8 points**

▶ Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et avez répondu « d » ou « e » aux questions 8a) ET 8b), veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation.

- Mon horizon de placement s'inscrit à long terme et je n'ai pas besoin des fonds à court ou à moyen terme.  
 J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.  
 Autre \_\_\_\_\_

## D. TOLÉRANCE AU RISQUE

Il y a toujours une part d'incertitude (le risque de placement) associée au taux de croissance susceptible d'être produit durant une période future donnée. On peut définir le risque de placement comme l'écart potentiel entre le taux de rendement obtenu et celui auquel on s'attendait pour une période donnée. Plus le rendement que vous visez est élevé, plus grand sera le risque que vous devez être prêt à courir.

9. Lequel des énoncés ci-dessous définit le mieux le type de placements que vous détenez ou que vous avez déjà détenus?

- a. Il s'agit de mon premier placement..... **0 Point**  
 b. Je détiens ou j'ai déjà détenu principalement des CPG ou des dépôts à terme. .... **0 Point**  
 c. Je détiens ou j'ai déjà détenu principalement des obligations ou d'autres placements à revenu fixe. .... **2 Points**  
 d. Je détiens ou j'ai déjà détenu une combinaison d'obligations et de titres de participation ou des fonds communs de placement. .... **3 Points**  
 e. Je détiens ou j'ai déjà détenu un portefeuille composé principalement d'actions ou des fonds d'actions. . . **4 Points**

10. Avec lequel de ces portefeuilles hypothétiques seriez-vous à l'aise?

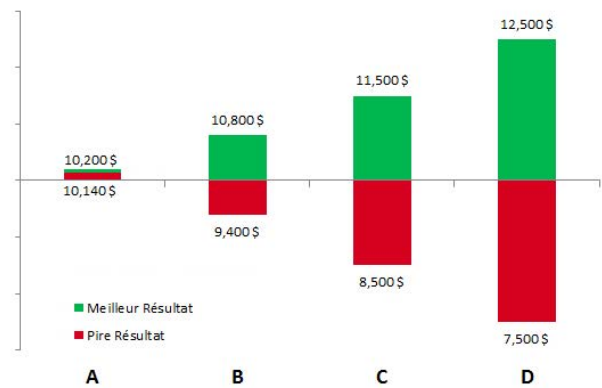


Remarque : On suppose qu'aucun retrait n'est effectué de ces portefeuilles et que le revenu est réinvesti en entier.

- a. Portefeuille A : Peu de fluctuations et plus faible potentiel de rendement après 10 ans. .... **0 Point**  
 b. Portefeuille B : Plus de fluctuation du rendement, mais potentiel de rendement supérieur après 10 ans. . . **4 Points**  
 c. Portefeuille C : Fluctuations importantes du rendement, qui peuvent inclure des périodes de baisse importante de la valeur du portefeuille, mais potentiel de rendement le plus élevé après 10 ans. .... **8 Points**

11. Les placements qui génèrent des rendements supérieurs sont habituellement plus risqués. Les quatre portefeuilles hypothétiques ci-dessous ont commencé l'année à 10 000 \$. Avec lequel de ces résultats sentiriez-vous à l'aise à la fin de l'année?

Valeur Potentielle de l'Investissement Après 1 An



- a. Portefeuille A : Pourrait atteindre une valeur de 10 140 \$ à 10 200 \$ ..... **1 Point**  
 b. Portefeuille B : Pourrait atteindre une valeur maximale de 10 800 \$ ou baisser jusqu'à 9 400 \$. .... **4 Points**  
 c. Portefeuille C : Pourrait atteindre une valeur maximale de 11 500 \$ ou baisser jusqu'à 8 500 \$. .... **6 Points**  
 d. Portefeuille D : Pourrait atteindre une valeur maximale de 12 500 \$ ou baisser jusqu'à 7 500 \$. .... **8 Points**

▶ Si vous avez sélectionné la réponse « a » aux questions 10 ET 11, un profil d'investisseur de type « Sécurité » vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

▶ Si vous avez sélectionné les réponses 10a et 11d OU 10c et 11a, nous ne pouvons pas nous faire une idée assez précise de votre tolérance au risque pour vous recommander un Profil d'investisseur. Veuillez revoir vos réponses ou vous adresser à un représentant en fonds communs de placement.

**TOTAL DES POINTS** (Additionner les points obtenus aux sections B, C et D)

B. OBJECTIF DU PORTEFEUILLE     C. HORIZON DE PLACEMENT     D. TOLÉRANCE AU RISQUE

▶ Si vous avez obtenu un pointage de 16 ou plus à la section Tolérance au risque et :  
 a) vous avez répondu « Limitée » ou « Moyenne » à la question 1 ET « d » ou « e » à la question 6, ou  
 b) vous êtes âgé de plus de 65 ans ET avez répondu « d » ou « e » à la question 6, veuillez revoir vos réponses ou cocher l'énoncé ci-dessous.

Je comprends que la valeur des placements fluctue et qu'il est possible que je perde une partie ou la totalité de mon placement. Je suis à l'aise de conserver mon placement lors des fluctuations du marché.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Vos réponses seront soigneusement examinées par un représentant en fonds communs de placement et nous pourrions avoir besoin d'autres précisions pour nous permettre de déterminer votre Profil d'investisseur.

Signature du client \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Nom du client \_\_\_\_\_

Initiales du codemandeur \_\_\_\_\_ Compte de fonds communs de placement

Signature du représentant en fonds communs de placement \_\_\_\_\_

Nom du représentant en fonds communs de placement \_\_\_\_\_

N° de rep.  Date \_\_\_\_\_

Signature du directeur de succursale \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Inscrivez le pointage total obtenu à l'étape 1.

OBJECTIF DU PORTEFEUILLE

HORIZON DE PLACEMENT

TOLÉRANCE AU RISQUE

Utilisez vos réponses pour découvrir quel Profil d'investisseur vous convient le mieux. L'exemple ci-dessous vous explique la démarche.

**1. Choisissez le tableau approprié.**

Notre investisseur fictif a obtenu un pointage Objectif du portefeuille de 12. Il a donc choisi le tableau du centre.

**2. Calculez votre pointage Horizon de placement.**

Notre pointage Horizon de placement fictif est de 10.

**3. Calculez votre pointage Tolérance au risque.**

Notre pointage Tolérance au risque fictif est de 8.

**4. La case où se rejoignent les deux lignes indique votre Profil d'investisseur.**

Les lignes des pointages Tolérance au risque et Horizon de placement fictifs se rejoignent ici et la couleur de la case indique un Profil d'investisseur Revenu équilibré.

Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1			3		
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
	18-20						6

**Exemple**

12 Objectif du portefeuille

10 Horizon de placement

8 Tolérance au risque

5. Le Profil incohérent (PI) est obtenu lorsque vos réponses sur la tolérance au risque ne correspondent pas à vos réponses sur l'objectif du portefeuille. Vous souhaitez peut-être revoir les questions de ces deux sections pour modifier certaines réponses qui pourraient se contredire. Si vous obtenez toujours le Profil incohérent après la révision de vos réponses, un « profil Sécurité » vous sera attribué. Veuillez vous adresser à votre représentant en fonds communs de placement.

Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 1 - 7		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1						
	2-3			2			
	4-5						
	6-7					3	
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15						
	16-17					5	
	18-20						

Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
	18-20						6

Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 15 - 20		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7						
	8-9	1		4			
	10-11						
	12-13					5	
	14-15						
	16-17					6	
	18-20						7



Recherchez la couleur que vous avez obtenue à la page précédente dans les barres de couleurs ci-dessous pour découvrir votre Profil d'investisseur et pour obtenir les options de placements recommandées pour ce type de profil. Les Portefeuilles confortables TD<sup>2.MD</sup> sont conçus pour les investisseurs qui recherchent une solution de placement pratique tout-en-un diversifiée et gérée par des professionnels. Les solutions de fonds unique de Fonds Mutuels TD<sup>MD</sup> s'adressent aux investisseurs qui souhaitent acheter des fonds communs de placement individuels et créer leur propre portefeuille.

**Portefeuilles confortables TD** – Pour tout Portefeuille confortable TD, le placement forfaitaire minimal est de 100 \$ et le montant minimal du Plan d'achat préautorisé est de 25 \$.

Les investisseurs ne peuvent pas modifier la sélection des fonds ou le pourcentage de chacun des fonds du portefeuille.

**Solutions de fonds unique de Fonds Mutuels TD** – Pour tous les fonds individuels, le placement forfaitaire minimal est de 100 \$ et le montant minimal du Plan d'achat préautorisé est de 25 \$.

## 1 – Sécurité

### Description :

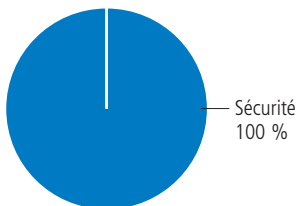
Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est **très faible**. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de produire un revenu tout en préservant le capital, en investissant seulement dans des titres à revenu fixe conservateurs. Votre horizon de placement est de trois (3) ans.

### Profil d'investisseur

#### Objectifs :

Sécurité : 100 %

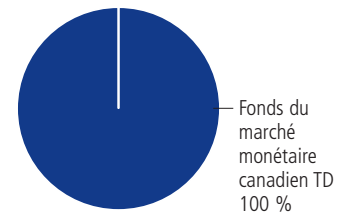
Niveau de risque :  
Très faible



### Portefeuille confortable TD

Il n'y a aucun portefeuille confortable TD qui correspond à votre profil d'investisseur. Vos besoins correspondent davantage à la solution de fonds unique présentée à la droite.

### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## 2 – Revenu conservateur

### Description:

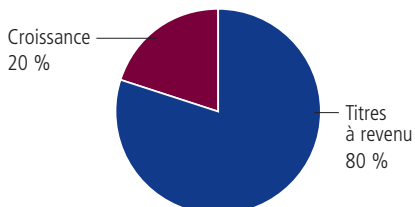
Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est **faible**. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation à court terme de vos revenus de placement et de petites pertes de capital, en échange d'une possibilité de plus-value modeste du capital. Un portefeuille avec cet objectif aura essentiellement pour but de fournir un revenu et, comme objectif secondaire, d'assurer une plus-value du capital. Votre horizon de placement est de trois (3) à cinq (5) ans.

### Profil d'investisseur

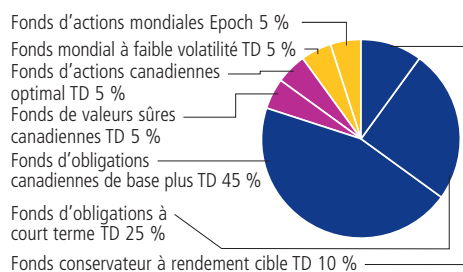
#### Objectifs :

Revenu : 80 %  
Croissance : 20 %

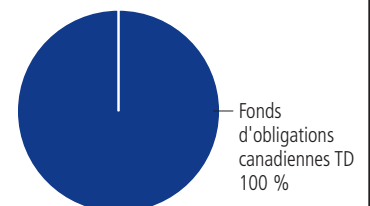
Niveau de risque :  
Faible



### Portefeuille confortable TD – revenu conservateur



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD





## 3 – Revenu équilibré

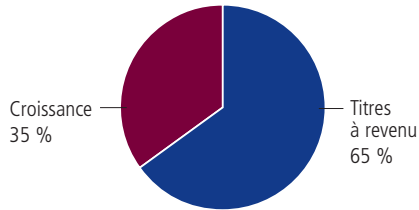
### Description:

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est de **faible à moyen**. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation à court terme du rendement de vos placements, avec des pertes de capital de petites à modérées, en échange d'une possibilité de plus-value du capital. Un portefeuille ayant cet objectif aura pour but de fournir un niveau de revenu moyen avec la possibilité de plus-value du capital. Votre horizon de placement est de trois (3) à cinq (5) ans.

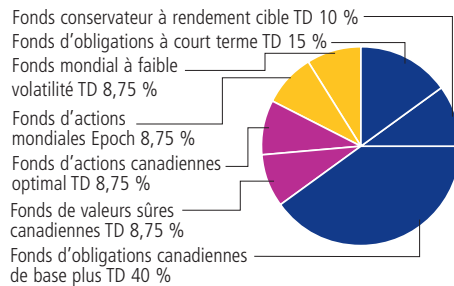
### Profil d'investisseur

**Objectifs :**  
Revenu : 65 %  
Croissance : 35 %

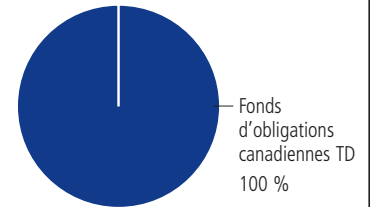
**Niveau de risque :**  
Faible à modéré



### Portefeuille confortable TD-revenu équilibré



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## 4 – Équilibré

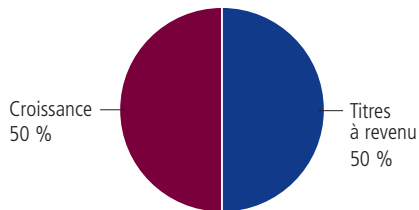
### Description :

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est **moyen**. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation de vos revenus de placements, avec des pertes de capital modérées, mais vous recherchez un rythme de croissance stable à long terme. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une combinaison de revenu modeste et de croissance du capital à long terme. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

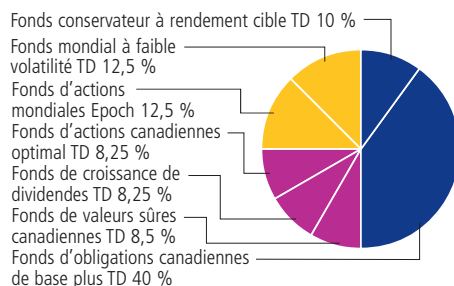
### Profil d'investisseur

**Objectifs :**  
Revenu : 50 %  
Croissance : 50 %

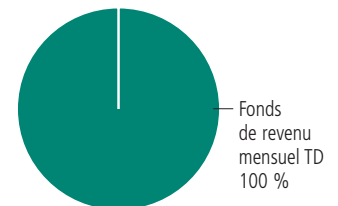
**Niveau de risque :**  
Modéré



### Portefeuille confortable TD – équilibré



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## 5 – Croissance équilibrée

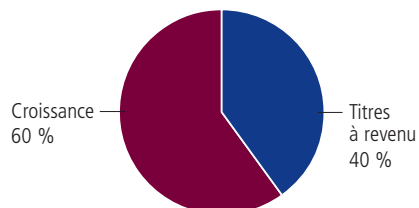
### Description:

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est **moyen à élevée**. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation de vos revenus de placements, avec des pertes de capital modérées, mais vous préférez un rythme de croissance stable à long terme. Un portefeuille ayant cet objectif aura pour but d'assurer la plus-value du capital à long terme et un revenu modeste. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

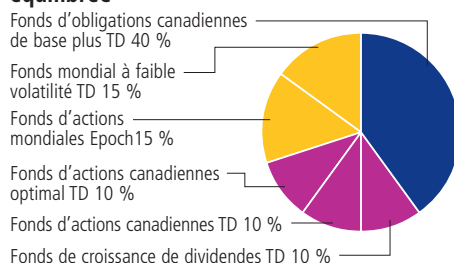
### Profil d'investisseur

**Objectifs :**  
Revenu : 40 %  
Croissance : 60 %

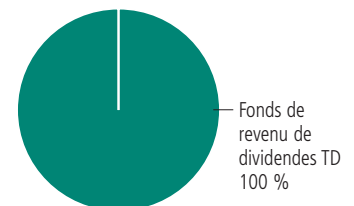
**Niveau de risque :**  
Modéré à élevé



### Portefeuille confortable TD-croissance équilibrée



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## 6 – Croissance

### Description:

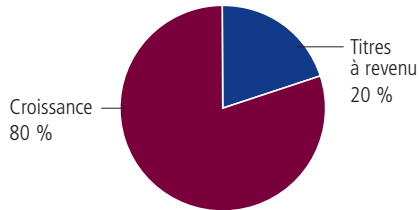
Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est **élevée**. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation du rendement de vos placements, avec des pertes de capital de modérées à élevées, en échange d'une possibilité de plus-value du capital à long terme. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une plus-value du capital à long terme et la possibilité de produire un revenu modeste. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

### Profil d'investisseur

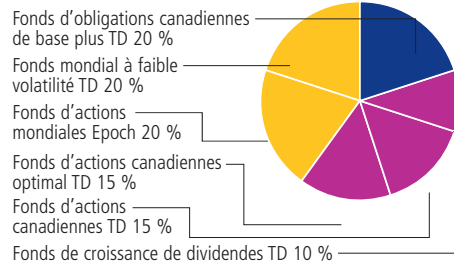
#### Objectifs :

Revenu : 20 %  
Croissance : 80 %

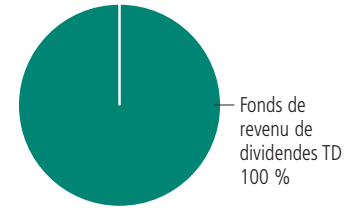
Niveau de  
risque :  
Élevé



### Portefeuille confortable de croissance TD



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## 7 – Croissance audacieuse

### Description :

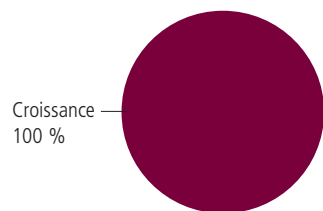
Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital importante est **très élevée**. Vous êtes prêt à tolérer de fortes fluctuations de vos revenus de placements, avec des pertes de capital considérables, en échange d'une possibilité de plus-value du capital à long terme. Votre seul objectif est d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne du marché, quitte à détenir des titres spéculatifs. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une plus-value du capital à long terme. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

### Profil d'investisseur

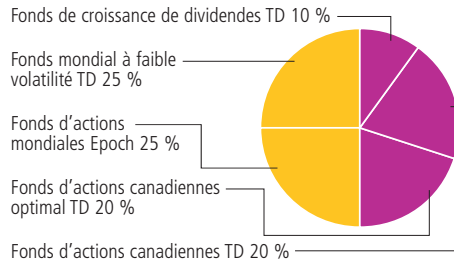
#### Objectifs :

Croissance : 100 %

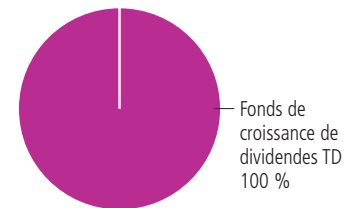
Niveau de  
risque :  
Élevé



### Portefeuille confortable TD – croissance audacieuse



### Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



## Profil incohérent

Le Profil incohérent (PI) est obtenu lorsque vos réponses sur la tolérance au risque ne correspondent pas à vos réponses sur l'objectif du portefeuille. Vous souhaitez peut-être revoir les questions de ces deux sections pour modifier certaines réponses qui pourraient se contredire. Si vous obtenez toujours le Profil incohérent après la révision de vos réponses, un « profil Sécurité » vous sera attribué. Veuillez vous adresser à votre représentant en fonds communs de placement.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,  
veuillez communiquer avec un représentant en  
fonds communs de placement de votre succursale  
TD Canada Trust, composer le **1-800-409-7109**  
ou visiter le **[tdcanadatrust.com/fondsmutuels](http://tdcanadatrust.com/fondsmutuels)****



---

<sup>1</sup> Les représentants en fonds communs de placement de Services d'investissement TD inc. offrent les fonds communs de placement dans les succursales de TD Canada Trust. <sup>2</sup> Répartition cible des actifs et sélection des fonds au 31 décembre 2017. Sous réserve de modifications. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir, car il renferme des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par aucun autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont pas assurés. Leur valeur fluctue fréquemment. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Il se pourrait que le rendement passé ne se reproduise pas. Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Disponibles par l'intermédiaire de Services d'investissement TD inc. (principal distributeur), de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants) et de courtiers indépendants.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.



Les Fonds Série e TD misent sur la puissance d'Internet et d'autres technologies à faible coût qui permettent à Services d'investissement TD inc. (SITD) de réduire ses dépenses et de me faire profiter des économies ainsi réalisées.

Par la présente, je confirme que j'ai pris connaissance des modalités ci-dessous relatives au compte de Fonds Série e TD et que j'y consens.

1. Je suis inscrit aux Services bancaires par Internet BanqueNet (« BanqueNet ») de TD Canada Trust, ou je m'inscrirai à tout autre service ou mode de prestation que SITD pourrait recommander et j'accepte par la présente les modalités relatives à l'utilisation de BanqueNet ou de tout autre service ou mode de prestation qui serait ultérieurement proposé.
2. Puisque le compte de Fonds Série e TD est un compte strictement électronique, je dois gérer mon compte et correspondre avec SITD exclusivement par voie électronique, soit par l'intermédiaire de BanqueNet ou du courrier électronique, sauf dans les cas mentionnés ci-dessous.
3. Tous les relevés, avis d'exécution, prospectus, rapports annuels et états financiers semestriels ainsi que d'autre matériel (les « documents ») seront envoyés électroniquement par SITD. SITD me fera parvenir un courriel lorsque les documents seront accessibles. Les avis d'exécution seront accessibles pendant 60 jours. Tous les autres documents demeureront accessibles jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des versions plus récentes. Je comprends que les aperçus des fonds et les notices d'information connexes me seront envoyés dans BanqueNet, comme il est exigé, avant que je soumette ma demande d'achat ou de substitution de parts ou d'établissement d'un plan d'achat préautorisé.
4. SITD prendra les dispositions nécessaires afin que tous les documents comportant des renseignements sur le compte soient accessibles à partir d'un endroit précis de BanqueNet, ou d'un autre service ou d'un autre mode de prestation.
5. Il m'incombe de consulter et de télécharger les documents une fois que SITD m'a envoyé un courriel m'avisant de la disponibilité des documents. Afin de consulter certains documents, je dois me procurer le logiciel Acrobat Reader d'Adobe ou tout autre logiciel de visualisation que pourrait me recommander SITD.
6. Les documents sur support papier peuvent être obtenus sans frais et je peux demander en tout temps que ces documents me soient envoyés par courrier régulier. Cependant, SITD pourrait considérer, à sa discrétion, qu'une telle demande constitue une annulation de la présente Déclaration d'acceptation de ma part, sauf en cas d'interruption de BanqueNet, d'un autre service ou d'un autre mode de prestation.
7. En cas d'interruption de BanqueNet, d'un autre service ou d'un autre mode de prestation, je pourrai communiquer avec SITD par téléphone grâce aux Services télébancaires BanqueTel de TD Canada Trust, ou avec l'autre service ou l'autre mode de prestation (s'il y a lieu). Ce type de communication téléphonique ne constitue pas une violation de la présente Déclaration d'acceptation relative aux Fonds Série e TD.
8. SITD peut, à tout moment et à sa discrétion, s'acquitter de ses obligations en matière de diffusion des documents en envoyant les documents par courrier régulier, sans que cet envoi n'entraîne de modification quant à la nature du compte de Fonds Série e TD.
9. J'aviserai rapidement SITD par des moyens électroniques, par l'intermédiaire de BanqueNet ou en appelant au 1-800-560-6374 de tout changement d'adresse courriel.
10. SITD peut modifier une partie ou l'ensemble des présentes modalités, et ce, en tout temps après m'en avoir avisé. Je consens à me conformer aux modalités modifiées.
11. Je peux, à tout moment, annuler la présente Déclaration d'acceptation relative aux Fonds Série e TD, ce qui rendra nul mon consentement à recevoir des documents par voie électronique. Une telle annulation signifie que je ne pourrai plus détenir de parts de Série e des Fonds Mutuels TD ou de portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. SITD peut alors, après m'en avoir avisé, substituer des parts de série Investisseurs correspondantes à mes parts de Série e de sorte que mon compte de Fonds Série e TD sera converti en un compte de Fonds Mutuels TD ou en un compte du portefeuille du Programme de gestion d'actifs TD, selon le cas. SITD peut également racheter mes parts de Série e.

**X**  
\_\_\_\_\_  
Nom du demandeur

**X**  
\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

**X**  
\_\_\_\_\_  
Nom du demandeur

**X**  
\_\_\_\_\_  
Signature du codemandeur (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
Date



**Renseignements sur l'expéditeur**

Code ACF2	N° de la succursale	Date

**Renseignements sur le titulaire du compte**

N° de la succursale	N° de compte ou de facilité de crédit	Nom de famille ou nom de l'entreprise	Prénom

**Exemples lorsqu'un formulaire de tiers doit être rempli :**

- un client ouvre une ligne de crédit personnelle dans laquelle les sommes et le calendrier de remboursement sont déterminés par un tiers qui n'aurait peut-être pas pu être admissible;
- la fonction de ce compte est d'amasser les fonds et de les transférer à un ami ou à un membre de la famille outre-mer (p. ex. percevoir les loyers);
- les comptes en fiducie implicite sans lien de parenté;
- les comptes en fiducie pour dons;
- tous les fiduciaires d'un compte de fiducie officielle ou testamentaire;
- les comptes de succession pour lesquels le bénéficiaire n'est **pas** un exécuteur testamentaire (au Québec, liquidateur) ou un signataire pour la succession.

**Exemples lorsqu'un formulaire de tiers ne doit pas être rempli :**

- les Comptes pour les jeunes;
- les procurations;
- les comptes REER de conjoint;
- le compte est ouvert par un avocat, un comptable, ou encore un courtier ou un agent immobilier, et GFBTD a des motifs raisonnables de croire que le compte sera utilisé pour les clients de l'avocat, du comptable, du courtier ou de l'agent immobilier;
- les particuliers effectuant les dépôts tel qu'il est indiqué par le titulaire du compte;
- l'emprunt d'une somme pour régler le coût de la cérémonie de mariage d'un enfant.

**Un formulaire de tiers doit être rempli lorsqu'un client répond « oui » à la question relative au tiers. Pour les types de comptes ayant un indicateur en ligne, assurez-vous que l'indicateur du tiers est entré correctement, selon les exemples ci-dessus, avant de traiter la demande.**

Nom du tiers :

\_\_\_\_\_  
Nom de famille ou nom de l'entreprise                      Prénom                      Initiale

Adresse du tiers :

\_\_\_\_\_  
N° municipal                      Nom de la rue                      N° d'appartement

\_\_\_\_\_  
Ville                      Province (Canada) ou Pays

Profession du tiers ou nature de l'entreprise	Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance du tiers (jj/mm/aaaa)	N° de certificat de constitution (n° d'entreprise s'il y a lieu)	Lieu d'émission du n° d'entreprise (le cas échéant)

Nom du tiers :

\_\_\_\_\_  
Nom de famille ou nom de l'entreprise                      Prénom                      Initiale

Adresse du tiers :

\_\_\_\_\_  
N° municipal                      Nom de la rue                      N° d'appartement

\_\_\_\_\_  
Ville                      Province (Canada) ou Pays

Profession du tiers ou nature de l'entreprise	Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance du tiers (jj/mm/aaaa)	N° de certificat de constitution (n° d'entreprise s'il y a lieu)	Lieu d'émission du n° d'entreprise (le cas échéant)

**Remarque :**

- **S'il y a plus de deux tiers, remplissez un autre formulaire et joignez-le au présent document.**
- **Les formulaires de soumissions dactylographiés sont préférables pour la lisibilité.**
- **Soumettez le formulaire dûment rempli à l'AVS ou au signataire désigné pour vérification, puis faites-le parvenir au Centre de services aux succursales (CSS) dans le sac approprié.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires et la définition de tiers, veuillez consulter le manuel Administration, section 0319 > Exigences d'ouverture de compte.**